

Lausanne-Genève-Lausanne

Henri Schogt
Université de Toronto

La Suisse romande n'est pas très grande, mais sa renommée dans plusieurs domaines est mondiale. Il suffit de penser à Calvin et la Réformation, à Jean-Jacques Rousseau et le retour à la nature, à Henri Dunant et la Croix Rouge et à la Société des Nations pour se rendre compte de l'importance de la région pour l'histoire des idées et pour les activités humanitaires. Toutefois cette liste impressionnante n'est pas complète, car il y manque un nom, à savoir celui de Ferdinand de Saussure, le linguiste qui a révolutionné les sciences du langage. En passant en revue tous ces noms et toutes ces institutions illustres on ne tardera pas à remarquer que c'est à Genève que tout se situe.

Aussi est-ce pour moi une sorte de pèlerinage de me rendre à Genève quand je suis en visite chez mes très chers amis, linguistes comme moi — Maryse et Mortéza Mahmoudian, qui habitent à Ecublens tout près de Lausanne. Sans complètement oublier les autres c'est avant tout à Saussure que je pense, car son nom m'est le plus familier pour l'avoir rencontré fréquemment d'abord comme étudiant, puis comme enseignant. Au cours des années, examinant de plus près les principes de base du *Cours de linguistique générale*¹, et lisant un nombre de travaux plus au moins exégétiques sur Saussure, j'en suis venu à me poser plusieurs questions concernant ses théories que j'avais acceptées au début comme l'Évangile de la linguistique. Avant de discuter ces questions, il faut présenter brièvement les principes de base du *Cours*, notamment ceux qui ont trait à la sémantique.

¹ Saussure, 1972.

Le structuralisme saussurien se caractérise par un nombre de dichotomies très nettes, et par, d'une part, l'articulation en unités bien délimitées, d'autre part une cohésion et une interdépendance très marquées de ces unités qui forment un système où tout se tient.

a) Quand Saussure préconise la priorité de l'étude synchronique qu'il oppose aux recherches diachroniques, il atteint deux choses à la fois. Premièrement il faut accepter les langues modernes, tel le français, comme objets dignes de recherches linguistiques, et deuxièmement grâce à la synchronie non pas appliquée à un état historique dans l'évolution d'une langue mais à une langue telle qu'elle est parlée au moment des recherches, les linguistes disposent d'un corpus sans lacunes et si besoin est, les sujets parlants peuvent leur fournir des clarifications sur des points obscurs. Là où les recherches de la linguistique historique et diachronique s'intéressaient à des questions isolées, la synchronie est à même d'éviter la fragmentation et le manque d'une vue d'ensemble dont souffrait la linguistique pré-saussurienne.

b) Une des conséquences de l'attention faite à la langue dans son état synchronique et contemporain a été la découverte de l'importance de l'écart des manifestations individuelles qu'on observe chez les locuteurs par rapport à la norme sous-jacente. Ce n'est pas que cet écart n'ait pas été remarqué par les historiens de la langue. À l'époque post-classique déjà les grammairiens romains signalent les déviations les plus courantes du latin populaire (également appelé vulgaire, et probablement représentant simplement le latin parlé de tous les jours) par rapport aux prescriptions du bon usage de la syntaxe, de la morphologie et de la prononciation. Il y a pourtant un élément nouveau dans l'étude synchronique où l'on tient compte de toutes les déviations observées, là où dans l'histoire de la langue il s'agissait seulement des écarts qui aboutissaient à des changements permanents et à la modification de la norme.

Face à la multiplicité des déviations et des lapsus — celles-là représentant une habitude individuelle (ou de groupe), ceux-ci n'étant que des erreurs occasionnelles sans lendemain — Saussure propose de faire abstraction des particularités individuelles pour ne tenir compte que d'un ensemble sous-jacent d'unités linguistiques et de structures que tous ceux qui parlent la même langue partagent et auquel ils ont recours quand ils forment leurs messages parlés ou écrits. Ces messages, quelle qu'en soit la présentation, ressortissent à *la parole* tandis que le système sous-jacent reçoit le nom de *langue*.

c) Une des implications de la dichotomie langue ~ parole est qu'il faut distinguer nettement entre ce que les locuteurs ont en commun, en tant que membres d'une communauté linguistique, et les traits qui distinguent les individus l'un de l'autre. En combinant la synchronie, la langue et la communauté Saussure a pour ainsi dire déblayé le terrain de recherche en écartant autant que possible l'aléatoire et l'inconnaissable pour ne garder que ce qui est essentiel.

d) En plus de ces trois dichotomies il faut mentionner quelques termes qui jouent un rôle important dans la discussion de la sémantique de Genève. Sans qu'il s'agisse d'une opposition du type que nous venons de discuter on a une fois de plus affaire à deux domaines différents qui se présentent au descripteur, ceux de la forme et du contenu. La forme est phonique, ou dérivée de la phonie représentée graphiquement, le contenu qui se dérobe à l'observation directe est ce que la forme exprime. Le message linguistique, ou en termes laïques et naïfs « ce que le locuteur veut exprimer » a besoin d'une forme que l'interlocuteur interprète.

e) Pour les unités de sens le *Cours* offre quelques schémas dont il suffit de retenir deux : *signifiant* ↔ *signifié* et *image acoustique* ↔ *concept*. Il est question d'une corrélation indispensable : le signifiant (l'image acoustique) évoque nécessairement le signifié (le concept) et vice versa. Les deux parties forment ensemble le *signe linguistique*, une unité biunivoque ↔.

f) Ce lien qui combine le signifié et le signifiant en signe unique est arbitraire et conventionnel. Si l'on n'est pas au courant de la convention on ne peut pas dire quel est le signifié d'un signifiant qu'on perçoit, ni de savoir comment exprimer un concept de sorte que l'interlocuteur comprenne ce dont il s'agit. En plus de l'arbitraire de ce lien, il y a l'arbitraire du découpage du contenu en unités. Si ce découpage était complètement motivé, il y aurait une correspondance mot-à-mot d'une langue à l'autre. Tout traducteur sait que ce n'est pas le cas. C'est un problème qui ne regarde pas le descripteur qui s'en tient à une seule langue pour en dégager la structure, pour découvrir l'agencement des unités de cet ensemble où tout se tient.

g) En guise d'illustration de ce qu'il entend par valeur et par signification, Saussure fournit pourtant un exemple tiré de deux langues à savoir l'anglais et le français. Là où la signification de *mouton* et *sheep* est identique dans *le mouton broute l'herbe* et *the sheep is grazing the grass*, la valeur des deux vocables ne l'est pas. *Mouton* peut signifier l'animal vivant ou la viande apprêtée de cet

animal tandis que l'anglais dispose de *mutton* pour cet emploi-ci. On pourrait dire que la valeur est paradigmatique, tandis que la signification est syntagmatique. En même temps cet exemple illustre le caractère unique de chaque langue et l'impossibilité du mot-à-mot automatique.

Que ce soit pour une langue donnée ou pour toutes les langues humaines prises ensemble, l'idéal d'un système sans gangue et sans impuretés continue à hanter un grand nombre de linguistes. Ainsi la grammaire universelle essaie de sauvegarder l'universalité intégrale du fonctionnement langagier en multipliant les règles et les formules. Pour d'autres chercheurs, pourtant, le principe même de l'équilibre systémique et la prévisibilité de « la parole » à partir de « la langue » a soulevé des questions quand ils se trouvaient en face de la réalité complexe de telle ou telle langue. Au courant des années, la construction solide du *Cours* s'est peu à peu effritée, puisque bien des problèmes sont restés sans réponse, tandis que d'autres ont reçu des solutions qui ne respectent pas le caractère monolithique de la *langue*. Sans observer la chronologie des objections et des questions formulées au sujet du *Cours*, on pourrait faire la liste que voici.

a) La synchronie qui avait libéré la linguistique de ses préoccupations étymologiques et de ses préférences pour les langues classiques préconise l'étude de la langue à un moment donné de son évolution; ce moment coïncide dans la plupart des études avec le moment où la recherche est faite, mais la synchronie historique n'est pas exclue. Le postulat de la priorité de la synchronie qui serait indispensable pour une description adéquate du fonctionnement et de la structure d'une langue au point de vue de ceux et celles qui la parlent semble tout naturel, mais il y a anguille sous roche. Le problème se cache dans le fait que, à n'importe quel moment de l'évolution d'une langue, il y a des locuteurs qui sont en avant par rapport à la moyenne, tandis que d'autres restent en arrière. Le plus souvent ce sont les jeunes qui emploient le plus de formes novatrices là où la vieille génération s'en tient aux normes qui étaient en vigueur lors de leur jeunesse. Afin de pouvoir incorporer les différentes variantes des générations successives, il faut admettre un aspect diachronique dans la synchronie et tenir compte de forces évolutives ou du dynamisme de la langue; la synchronie dynamique fait son entrée. Il ne suffit pourtant pas de tenir compte des générations, il est nécessaire aussi d'examiner les différences sociales (les sociolectes) et géographiques (parlers régionaux et dialectes).

Comme Terry Nadasdi² a remarqué : parler d'un archaïsme d'un usage courant au Québec fait preuve soit d'un manque de logique, car si tout le monde emploie la forme en question il ne s'agit pas d'un archaïsme, soit d'une attitude colonialiste et condescendante qui n'accepte que le français hexagonal comme norme.

b) Étroitement lié à la question des déviations sociales, régionales ou relatives à la génération, le problème de dichotomie langue ~ parole place le descripteur devant la tâche de décider ce qui est du fonds commun de la langue et ce qui n'y appartient pas, n'étant que la création (ou le lapsus) d'un individu, ou d'un groupe restreint de locuteurs. En même temps il faut répondre à la question de savoir à quel point un vocable, une forme grammaticale, une opposition phonologique entre (innovation) ou sort (devenant désuet) de la langue. Et qu'en est-il d'usages spécialisés et professionnels ? Dans ce cas-ci la codification est bien établie et il n'est pas question d'une création, mais la grande majorité des locuteurs ne reconnaît même pas passivement cette forme de langage. Pourvu que les membres de ce groupe très restreint soient en même temps des locuteurs de la langue commune ils font partie de la communauté linguistique, mais le problème du jargon professionnel reste ouvert.

c) La notion de communauté linguistique se définit facilement : c'est l'ensemble des locuteurs qui parlent la même langue. Pourtant en acceptant cette définition, on a simplement déplacé le problème, car il n'est pas évident ce qu'on entend par parler la même langue. Il y a plusieurs facteurs qui rendent l'unité de la communauté illusoire. Premièrement comme nous l'avons déjà vu, les générations ne parlent pas exactement la même langue, n'obéissent pas aux mêmes normes. Deuxièmement il y a les sociolectes qui compliquent la situation, et les parlars régionaux. En plus il y a la fragmentation causée par le fait qu'aucun individu ne parle exactement de la même façon que les gens autour de lui. À quel moment un élément langagier acquiert-il le statut d'« élément partagé par les membres de la communauté » ? Quand on parle de la francophonie ou de l'anglophonie on passe sous silence les divergences énormes à l'intérieur de ces communautés linguistiques, divergences qui rendent l'intercompréhension entre certains membres de ces masses de locuteurs parfois difficile, sinon impossible. Il y a

² Nadasdi, 1997.

plus d'un siècle William Dwight Whitney (1827-99)³ déclarait déjà qu'aucun membre d'une communauté linguistique ne reçoit, ni ne possède, la totalité de l'inventaire langagier, mais ni lui, ni Saussure n'indiquent un pourcentage approximatif de locuteurs qui pourraient garantir l'appartenance d'un élément à la langue commune. Il faut donc constater que ni la délimitation de la communauté linguistique, ni l'inclusion d'éléments dans l'inventaire de la *langue* ne se fonde sur des critères précis. Ce manque de netteté n'est pas relevé, pourtant, dans les recherches portant sur les champs linguistiques, faites dans le cadre du structuralisme ou de celui de l'axiologie. C'est notamment dans les champs notionnels et lexicaux que le caractère théorique se manifeste : aucun locuteur, sauf le chercheur lui-même qui a consulté des encyclopédies et des dictionnaires, ne possède tous les vocables qui figurent dans un champ donné. Ainsi ce qui est une opposition dans le champ en question risque de ne pas avoir de pertinence pour un nombre de locuteurs, tandis que d'autres qui emploient les deux vocables qui forment la paire oppositive ont recours à l'opposition pour faire ressortir certains traits qui ne sont pas aperçus de ceux qui ne possèdent pas ces deux vocables. Si le vocable utilisé leur est inconnu la communication échoue, si le vocable est connu, mais l'élément en opposition ne l'est pas, l'interprétation est incomplète ou faussée.

d) Là où les divergences phonétiques et phonologiques sont directement observables, le contenu se dérobe à l'observation primaire. Aussi le principe saussurien de l'unité se composant de deux éléments qui s'évoquent l'un l'autre tend-il à escamoter le caractère asymétrique de l'union « forme-contenu ». Il est évident que les divergences formelles risquent d'empêcher la communication si elles sont très grandes, et il est également clair que les personnes qui essayent d'établir le contact langagier ont vite fait de remarquer l'échec. En revanche les malentendus causés par des interprétations dissemblables qui restent longtemps inaperçus sont très nombreux et forment la source de conflits sérieux. La communication n'est jamais parfaite, mais l'interprète d'un message oral est la plupart du temps capable d'adapter le système phonique du locuteur au sien. Pour faire le même rapprochement dans le domaine du contenu il faut être très bien au courant des connaissances globales et des particularités idiosyncratiques de celui qui parle.

³ Whitney, 1884.

e) Après les travaux exégétiques consacrés au *Cours* par des linguistes tels que Robert Godel, Rudolf Engler, et Tullio de Mauro⁴, personne n'accepte plus, comme venant de Saussure, le petit dessin de l'arbre du schéma du signe linguistique présenté dans le *Cours* par les rédacteurs Charles Bally et Albert Sechehaye. Aussi ce dessin qui risque de réduire l'application du schéma aux seuls noms concrets quantifiables est-il maintenant généralement rejeté. Il aurait dû faciliter la compréhension du schéma, mais la simplification faussait les idées de Saussure. Bien que beaucoup moins évidente il y a une deuxième simplification dans la présentation du schéma qui doit être examinée de plus près. Il s'agit des équations *signifiant = image acoustique, signifié = concept*. Une fois de plus le problème se trouve du côté du contenu. La question se pose de savoir si le signifié est vraiment identique au concept. Le *Petit Robert* (1986) fournit les définitions que voici :

Concept [kõsept] n.m. (1404) lat. *conceptus* de *concupere* « recevoir » *Philo.* Représentation mentale générale et abstraite d'un objet. V. Idée. Du *concept* V. Conceptuel. *Formation des Concepts*. V. *Conception; abstraction; généralisation. Compréhension, extension d'un concept.* — *Ling* : *Le signe, le mot, le concept et la chose.*

et

Signifié [sijnifje] n.m. (1910; de *signifier*) *Ling.* Contenu du signe V. Sens (opposé et lié au *signifiant*), *L'étude des signifiés* V. *Sémantique*. Signifié dénotatif, connotatif.

Notons que le rapport entre les deux définitions est assez précaire. « Signifié » ne figure pas dans l'énumération sous la rubrique « *Ling* » de « concept ». On y trouve : le signe, le mot, le concept et la chose, sans qu'il soit clair quel est le rapport entre ces quatre éléments, qui semblent reprendre le schéma du *Cours* pourvu qu'on substitue « signifiant » à « signe ». De son côté « signifié » ne résout rien non plus. On cherchera en vain « concept » dans l'article qu'y consacre le *Petit Robert*. En revanche il s'introduit une complication supplémentaire, car il est question d'un signifié dénotatif et d'un signifié connotatif. Même sans s'aventurer dans les sables mouvants de la connotation, les chercheurs auront du mal à trouver le concept qui corresponde au signifié « acte. » Avec

⁴ Godel, 1957; Engler, 1967-74; Saussure, 1972.

beaucoup de bonne volonté, sinon ingéniosité, on peut voir un élément commun dans *acte* (juridique), *acte* (de courage), (faire) *acte* (de bonne volonté). Le Petit Robert a une entrée séparée pour *acte* (d'une pièce de théâtre), sans qu'on puisse dire si on a affaire à un cas de polysémie ou d'homonymie. Quoi qu'il en soit, même si l'*acte* (d'une pièce de théâtre) est exclu, le concept c'est-à-dire « la représentation mentale générale et abstraite » de l'objet « acte » reste insaisissable. Aussi faut-il conclure que le concept et le signifié ne couvrent pas le même terrain, ce dernier étant une construction théorique d'un degré plus élevé d'abstraction que le concept.

Tous les efforts de combiner le signe de l'inventaire paradigmatique et le signe, en tant qu'occurrence dans la parole recourent à des procédés de réduction et de choix—un des termes qu'on utilise est celui de « monosémisation »—et font ainsi face à la poly-interprétabilité du signifié de l'inventaire paradigmatique. Pourtant on passe sous silence la question de savoir si le signifié monosémisé, et tous les éléments non choisis du signifié non monosémisé, se réunissent dans un concept unique.

f) Au courant des années qui ont suivi la publication du *Cours*, une révision des rapports entre signifiant et signifié a eu lieu, quoique le principe général de l'arbitraire et du caractère conventionnel de ce rapport se soit maintenu. Comme les arguments concernant l'arbitraire du signifiant sont bien connus, il suffit ici de les résumer brièvement⁵. On a affaire à deux phénomènes, à savoir l'imitation onomatopéique et l'expressivité. Le cas des onomatopées est assez simple. Il faut en distinguer deux types. Premièrement celles qui ont un caractère direct : le signifiant imite le son, la production d'un son etc., qui constitue le signifié : *craquement*, *craquer*, *crépiter*, *crépitement*. La deuxième catégorie est formée par des unités dont le signifiant reproduit plus ou moins les sons associés avec les signifiés qui produisent ce son, comme des noms d'animaux ou d'instruments de musique : *coucou*, *flûte*. Les onomatopées se forment à partir de l'inventaire phonologique de telle ou telle langue aux règles phonotactiques de laquelle elles obéissent.

L'expressivité pose plus de problèmes. On a souvent affaire à une sorte de synesthésie où la sonorité du signifiant est en accord avec des associations provoquées par le signifié. Il se peut que l'expressivité prenne une forme articulatoire. Là où *fluide* offre un

⁵ Schogt, 1992.

exemple de synesthésie sonore, *minuscule* dont l'articulation ne requiert pas une grande ouverture de la bouche entre plutôt dans la catégorie de l'expressivité articulatoire.

Le rôle de l'expressivité varie d'une situation (d'un texte) à l'autre. C'est notamment dans les textes littéraires et poétiques qu'il est important. Comme les onomatopées figurent souvent dans des textes expressifs, la distinction entre mots expressifs et onomatopées tend à s'estomper dans les analyses littéraires. Dans les deux catégories la forme n'est pas arbitraire et comporte des éléments dont il faut tenir compte lors de l'interprétation du texte.

g) La contribution de la forme au contenu n'est pas le seul élément non intellectuel et non dénotatif dont il faut tenir compte dans l'interprétation d'un message. Saussure offre dans le *Cours* un schéma des séries paradigmatiques qu'on peut former à partir de « enseignement »⁶ en utilisant comme base soit l'identité formelle partielle, soit la similarité au plan du contenu. Il n'y envisage pas la possibilité d'une série associative, ni une extension connotative. Pourtant l'association et la connotation jouent un rôle très important dans la communication et l'interprétation de messages langagiers, et cela non seulement dans le domaine de la littérature. Saussure se limite à la dénotation et ne discute même pas la question de savoir si les éléments non réalisés d'un signifié monosémisé exercent parfois une influence sur la réaction subconsciente du récepteur d'un message. Ainsi le *Cours* passe sous silence tout le réseau d'associations culturelles qui font partie du bagage des locuteurs d'une communauté linguistique et n'examine pas les réactions que les signes linguistiques provoquent au point de vue de la stratification sociale, du registre et des subdivisions régionales.

Quand on pense à l'importance de tout cet ensemble de facteurs dans la communication, on comprend le reproche qui a été fait à la théorie saussurienne d'être trop intellectuelle. Ce qui arrive quand la langue est dépourvue de ce réseau associatif forme l'objet d'observations pénétrantes d'Eva Hoffman dans son livre *Lost in Translation* (1990, deuxième partie intitulée, « Exile »)⁷. Elle y décrit le sentiment d'une aliénation profonde qu'elle éprouve pendant la période passée à Vancouver quand elle se débrouille bien en anglais — elle est venue au Canada à l'âge de 13 ans en 1959, ayant

⁶ Schogt, 1968.

⁷ Hoffman, 1990.

quitté Cracovie en Pologne — mais ne saisit rien des sous-entendus et des indices paralinguistiques de ce que les gens lui disent.

L'examen des principes de base du *Cours* en a mis à jour les limitations. Sans qu'on puisse parler d'un échec total, le structuralisme saussurien ne peut pas faire face à toutes les complexités et irrégularités qui caractérisent la communication linguistique. La théorie ne peut pas rendre compte non plus de certaines distributions inattendues dans la zone de transition entre un système verbal à pronoms obligatoires et un système à sujet zéro, comme le démontre David Heap dans sa thèse de doctorat « La variation grammaticale en géolinguistique : les pronoms sujet en roman central »⁸. Il constate que la grammaire universelle, elle non plus, ne peut fournir toutes les réponses. Les deux approches souffrent de ce que le linguiste haligonien Rostislav Kocourek a nommé « réductivisme »⁹.

Comment la linguistique pourra-t-elle remédier aux déficiences de ce réductivisme genevois ? Il faut mentionner Igor Mel'čuk et son équipe qui ont entrepris à Montréal un travail de longue haleine : la création d'un *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*¹⁰ basé sur la théorie *sens-texte*. Comme la combinaison sens-texte l'indique, le point de départ n'est pas le signe isolé mais le signe en tant qu'unité d'expressions où il joue le rôle principal. On examine la combinatoire lexicale et les possibilités aussi bien que les restrictions syntaxiques. En plus Mel'čuk publie un *Cours de morphologie générale*¹¹, qui se fonde sur le même principe d'exhaustivité méticuleuse. Plus près de Genève que ne le sont Halifax et Montréal se trouvent Ecublens et Lausanne où je retourne après ma visite de la ville de Ferdinand de Saussure. Et c'est précisément chez Mortéza Mahmoudian que je trouve encore une solution à l'impasse créée par le réductivisme qui a régné si longtemps en linguistique. Deux de ses publications récentes, *Modern Theories of Language* (1993)¹² et *Le contexte en*

⁸ Heap, 1996.

⁹ Kocourek, 1988.

¹⁰ Mel'čuk, 1984a).

¹¹ Mel'čuk, 1984b).

¹² Mahmoudian, 1993.

sémantique (1997)¹³, montrent clairement de quels principes il s'inspire dans ses recherches. J'y glane quelques-unes de ses idées, tout en conseillant aux linguistes de consulter eux-mêmes ces deux livres.

- 1) La terminologie ne doit pas être une barrière contre l'intrusion des profanes et des non convertis.
- 2) La collection de données empiriques doit avoir la priorité par rapport à l'élaboration d'une théorie.
- 3) La théorie doit être régulièrement soumise au contrôle de nouvelles données et ne doit pas prendre le statut d'une vérité absolue.
- 4) Dire « Ce n'est pas de la linguistique » quand on n'est pas d'accord avec les idées d'autrui témoigne d'un manque de tolérance. Devant la complexité des phénomènes langagiers il est nécessaire d'avoir une grande ouverture d'esprit. En comparant deux théories, il faut chercher les convergences plutôt que les différences de surface.
- 5) L'introspection risque de faire coïncider la subjectivité du théoricien avec ce qu'il présente comme la norme de la collectivité.
- 6) Au lieu d'avoir le *oui* et le *non* absolus, les phénomènes linguistiques peuvent être de nature statistique, et leur validité s'exprime en termes de pourcentages.

Cette énumération faite plus au moins au hasard est loin d'être exhaustive. Elle suffit pourtant pour souligner l'importance de Lausanne en tant que centre de linguistique qui prend la relève de Genève.

© Henri Schogt

¹³ Mahmoudian, 1997.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ENGLER, R. (1967-74) : *Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Wiesbaden : Harassowitz.
- GODEL, R. (1957) : *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure*, Paris-Genève : Droz.
- HOFFMAN, E. (1990) : *Lost in Translation*, New York : Penguin Book, U.S.A.
- HEAP, D. (1996) : « La variation grammaticale en géolinguistique : les pronoms sujet en roman central », Thèse de doctorat non publiée, Université de Toronto.
- KOCOUREK, R. (1988) : « Le réductivisme lexical : remarques sur la linguistique sans mots », *AFLA*, 1, p. 3-38.
- MAHMOUDIAN, M. (1993) : *Modern Theories of Language: The Empirical Challenge*. Durham/Londres : Duke University Press.
- (1997) : *Le contexte en sémantique* (Bibliothèque des cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, n° 89), Louvain : Peeters Louvain-La-Neuve.
- MELČUK, I. (1984) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- (1984) : *Cours de morphologie générale* (en cinq volumes). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, CNRS Éditions.
- NADASDI, T. (1997) : « Écarts sémantiques entre le français hexagonal et le français québécois : phénomène social, » in *Significations*, Essais en l'honneur d'Henry Schogt recueillis par Parth Bhatt, Toronto : Scholars' Press, p. 487-96.
- SAUSSURE, F. de (1972) [1916] : *Cours de linguistique générale*, Édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris : Payot.
- SCHOGT, H. (1992) : « Onomatopées, mots expressifs et la métaphore en phonétique » in *Mélanges Léon*, Phonétique, phonostylistique, linguistique et littérature, Hommages à Pierre Léon; réd. Pierre Martin. Toronto : Éditions Mélodie, p. 463-7.

— (1968) : « Quatre fois 'enseignement' », *Word*, 24 (1, 2, 3), p. 433-45.

WHITNEY, W. D. (1884) [1867] : *Language and the Study of Language. Twelve Lectures on the Principles of Linguistic Science*, Londres : N. Trübner and Co.